

2008/925 - ENVELOPPE LIEUX DE SPECTACLES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT POUR UN MONTANT GLOBAL DE 18 500 € A DES STRUCTURES DE CREATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE - APPROBATION DE CONVENTIONS D'APPLICATION ENTRE LA VILLE DE LYON ET LES ASSOCIATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 novembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Une ligne budgétaire intitulée « lieux de spectacles » permet d'allouer des subventions d'équipement aux structures culturelles lyonnaises réparties sur l'ensemble du territoire de la Ville, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des équipes administratives, des artistes et des techniciens et les conditions d'accueil du public tout en favorisant le développement d'activités culturelles de proximité sur l'ensemble du territoire lyonnais.

En 2008, soixante-dix lieux et compagnies œuvrant dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, du cinéma, de l'audiovisuel et des arts visuels ont sollicité la Ville, au titre de l'équipement. Lors de la séance du 20 octobre dernier, vous avez approuvé l'attribution d'aides à trente sept d'entre elles pour un montant total de 157 000 €. Je vous propose de répartir le solde entre les structures ci-après.

### **SECTEUR THEATRE**

**L'Association Si Tu** : anime un lieu d'accueil et de création théâtrale dénommé l'Elysée, installé 14, rue Basse-Combalot dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Espace de proximité entre les comédiens et le public lyonnais, ce lieu peut s'adapter à toutes les petites formes théâtrales. Au gré des découvertes, il s'est créé une identité de théâtre de recherche et de révélateur de jeunes talents, le plus souvent des créateurs locaux émergents et novateurs, dont l'Association accompagne le travail parfois pendant plusieurs années. Ainsi, des metteurs en scène aujourd'hui reconnus ont fait leurs premières armes à l'Elysée.

De plus, l'Association prend en compte l'accès à la culture pour le plus grand nombre et s'attache à susciter la venue des habitants du quartier et à les initier au théâtre contemporain. Lors de la saison 2007/2008, elle a proposé 13 spectacles dont 11 créations, et accueilli les travaux des élèves de la classe d'art dramatique du Conservatoire en juin. Cette Association est conventionnée au titre du soutien à l'émergence dans le cadre du réseau Scènes Découverte qui regroupe 9 lieux de théâtre, de musique et de danse. A ce titre elle a reçu une subvention de 45 000 €. En 2008, elle a également sollicité la Ville pour l'acquisition de matériels vidéo et informatique.

Afin de l'aider à acheter tout ou partie de ces équipements dont le montant prévisionnel global est estimé à 13 320 €, je vous propose de lui allouer une aide de 8 500 €.

**L'Espace 44** : installé 44, rue Burdeau sur les pentes de la Croix-Rousse à Lyon 1<sup>er</sup>, développe une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts en 1986. Il donne la priorité aux nouveaux auteurs et à la mise en scène de textes contemporains. Depuis de nombreuses années, l'équipe du lieu permet à de jeunes compagnies de montrer leurs productions et de rencontrer un public essentiellement lyonnais. Il donne aussi à de jeunes auteurs vivants l'occasion de voir leurs textes portés à la scène.

De plus, des rencontres autour des spectacles sont régulièrement proposées dans les établissements scolaires de Lyon et certaines productions, dites « itinérantes », sont jouées, à la demande, dans les collèges et les lycées. Lors de la saison 2007/2008, l'Espace 44 a proposé 20 spectacles dont 18 créations et donné près de 300 représentations. Conventionné au titre du soutien à l'émergence dans le cadre du réseau Scènes Découverte, il a reçu une subvention de fonctionnement de 40 000 €. En 2008, ce lieu a également sollicité la Ville pour l'acquisition de matériels vidéo et informatique.

Afin de l'aider à acheter tout ou partie de ces équipements dont le montant prévisionnel global est estimé à 15 000 €, je vous propose de lui allouer une aide de 7 000 €.

### **SECTEUR MUSIQUES ACTUELLES**

**La Clef de Voûte** : cette Association a été créée en 2003 dans l'objectif de favoriser la découverte du jazz à travers l'organisation de concerts, jams-session, d'ateliers et stages musicaux. Elle est installée dans un local convivial portant le même nom 1, place Chardonnet à Lyon 1<sup>er</sup>. L'Association souhaite ouvrir le lieu à d'autres disciplines culturelles comme le théâtre, la peinture pour permettre aux artistes de répéter et de rencontrer le public lyonnais.

Pour la saison 2008/2009, la Clef de Voûte offre une programmation ambitieuse avec 150 concerts à des prix attractifs compris entre 5 et 8 euros. Elle organise également tous les deux mois, le Club Entreprises de la Clef de Voûte qui vise à constituer un réseau d'entreprises locales pour soutenir le développement des pratiques artistiques à Lyon. La Clef de Voûte a sollicité la Ville de Lyon pour la première année, afin de l'aider à réaliser des travaux d'aménagement et de conformité nécessaires au bon fonctionnement du lieu.

Afin de maintenir ce lieu sur la scène culturelle lyonnaise, je vous propose de lui allouer une subvention d'équipement de 3 000 €.

<b>THEATRE</b>	Association Si Tu (L'Elysée)	8 500 €
<b>15 500 €</b>	Espace 44	7 000 €

<b>MUSIQUES ACTUELLES</b> <b>3 000 €</b>	La Clef de Voûte	3 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>18 500 €</b>

Vu lesdites conventions ;

Vu la délibération du 20 octobre 2008 ;

Vu les avis émis par les Conseils des 1<sup>er</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

### **DELIBERE**

1- Les subventions suivantes, pour un montant global de 18 500 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

<b>THEATRE</b> <b>15 500 €</b>	Association Si Tu (L'Elysée)	8 500 €
	Espace 44	7 000 €
<b>MUSIQUES ACTUELLES</b> <b>3 000 €</b>	La Clef de Voûte	3 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>18 500 €</b>

2- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon, l'Association Si Tu (L'Elysée), l'Espace 44 et la Clef de Voûte, sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- La dépense correspondante, soit 18 500 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2008, à l'article 2042, fonction 30, programme SPECT, opération enveloppe lieux de spectacle, ligne de crédit 21144.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN